



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
PRÉFET DE PARIS

Le préfet

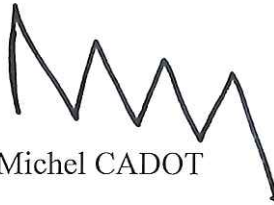
Paris, le 29 AVR. 2020

Mesdames, Messieurs,

Par lettre en date du 26 avril 2020, vous avez bien voulu me faire part de vos propositions pour assurer une sortie du confinement qui préserve la continuité des hébergements mobilisés au bénéfice des publics accueillis dans le cadre de l'épidémie de COVID19. Je vous en remercie.

Soyez assurés que les services de l'Etat sont pleinement mobilisés pour répondre, tant au niveau régional qu'à l'échelon départemental, aux enjeux qui vont se poser à compter du 11 mai prochain pour ce public vulnérable. Dans ce cadre, un groupe de travail associant les grands élus, les services de l'Etat, des représentants des opérateurs du logement et des gestionnaires des structures d'hébergement a été constitué. Je ne manquerai pas de vous tenir informé des actions qui seront décidées dans ce cadre.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.



Michel CADOT

Copie : Monsieur le préfet des Yvelines

Mesdames et Messieurs les membres
du comité d'animation du réseau AMY